

MINUIT, CHRÉTIENS. HISTOIRE D'UN CANTIQUE

Composé, entre Mâcon et Dijon, le 3 décembre 1847, le célèbre cantique dont la mélodie est due à Adolphe Adam a été chanté pour la première fois le 25 décembre de la même année. Ceci se passait à Roquemaure, dans le Gard, où l'ingénieur Laurey construisait un pont sur le Rhône.

Or c'est à une exécution en règle que procède l'auteur (« C.I. ») de la courte notice publiée en 1982 dans l'encyclopédie *Catholicisme. Minuit, chrétiens* est un « cantique de Noël assez médiocre qui connut néanmoins une grande vogue durant plus d'un siècle dans d'innombrables paroisses au moment où, sur le coup de minuit, la procession portant l'enfant Jésus à la crèche faisait son entrée dans l'église ». Le texte est dû « à un marchand de vin de Roquemaure (Gard) qui le fit mettre en musique par son ami le compositeur d'opérettes Adolphe Adam... L'enflure du style donnait malheureusement encore plus d'ampleur à une médiocre théologie de la rédemption où le Fils se voyait soumis au courroux presque sadique d'un Dieu vengeur ». Il s'agirait de « la parfaite illustration de la romance salonnarde : mondanité, extériorité, emphase, vulgarité » auquel il faut ajouter « une phraséologie républicaine, voire socialiste »¹. « Minuit, chrétiens ou l'Opéra comique à l'église » pour Claude Rozier dans son *Histoire de dix cantiques* publiée en 1966². Comme nul n'ignore, par ailleurs, le succès prolongé du cantique, faut-il, comme nous l'avions tout d'abord pensé, attribuer la critique au « sursaut néo-tridentin et intransigeant » qui selon Luc Perrin, a accompagné le Concile Vatican II³, ou remonter plus haut dans le temps ? Avant de le savoir, il importe de présenter l'auteur et les conditions de la composition.

1. J.-Y. HAMELINE, « Amilia dans la stratégie du cantique au XIX^e et XX^e siècle », dans *Annales de l'Institut d'études occitanes*, 1978-3, p. 91-108.

2. Paris, 1966. Le *Je suis chrétien*, composé en 1851 par le montfortain Fonteneau, au cours d'une mission à Jargeau (Loiret) alors qu'un orage éclatait dans la forêt d'Orléans, est mieux traité, « cantique de masse aux accents virils ». Mais le *J'irai la voir un jour*, du mariste Pierre Janin, et chanté pour la première fois à Langogne (Lozère) le 31 mai 1853, est la « chanson pieuse d'un néo-troubadour à sa dame ». Les autres cantiques étudiés ne sont pas contemporains du *Minuit, chrétiens*.

3. *Paris à l'heure de Vatican II*, Paris, 1997, p. 300. Étude très neuve concernant l'ensemble des paroisses parisiennes depuis 1945. Le chapitre X pose la question dans son titre « Clergé néo-moderniste ou néo-tridentin ? » Cf. « Haro sur la religion populaire », p. 241 sq., « Noël », p. 244 sq.

Placide Cappeau compose le Minuit, chrétiens

Placide Cappeau (1808-1877) est le fils d'un modeste tonnelier de Roquemaure, cité rhodanienne, sur la rive droite du fleuve. Enfant, il dut être amputé de la main droite. Le coupable, par imprudence, n'est autre que le fils de l'employeur de son père. En dédommagement, il paie les études du garçon au collège royal d'Avignon. Bachelier ès lettres, le jeune homme monte à Paris faire son droit en 1827. C'est une époque particulièrement défavorable au catholicisme, alors associé à l'impopularité de la dynastie. Cappeau fréquente les cénacles littéraires. Mais, licencié en droit (1831), il revient chez lui pour le négoce des vins. Pour autant, il conserve le goût du savoir et des relations dans le monde des lettres, en particulier avec Lamartine. Et, pour les nécessités de son commerce, il se rend souvent à Paris, en diligence. En 1847, il épouse la fille de l'économie du lycée Louis-le-Grand. Veuf, il se marie à nouveau en 1860. La fille issue de ce second mariage est morte à Roquemaure en 1952. Placide Cappeau maîtrisait bien la langue d'oc ; il lia amitié avec plusieurs des fondateurs du Félibrige, à commencer par Mistral lui-même. De même se lia-t-il d'une amitié durable avec le secrétaire de Saint-Beuve, Jules Troubat, félibre lui aussi. Aux Jeux floraux de Montpellier (1875), il reçut plusieurs distinctions et « Lou proucès de Carmentran » lui obtint les félicitations de la Société d'études de la langue romane. En 1876, un an avant sa mort, il reçut le diplôme de félibre mainteneur. Mistral était venu un jour chez lui tirer les rois, d'où l'origine des vers « Les Rois de la fève » : *Lou rei de la favo*, écrit en 1864, quelques mois après l'écrasement de la « révolte des faucheurs » polonais par les Russes. Le poème est « vendu au profit des Polonais », il dénonce les abus de l'absolutisme, avec ces vers qui expliquent le refus d'imprimer des éditeurs avignonnais :

« Enfant ! Souvenès vous di liçoun di vièi peire :
Au grand quatre-vingt-non terren-nous toujours bieu ;
Tout orné qué pou tout, Papo, rei, imperaire,
Tout orné qué pou tout vou rèu ! »

« Enfants, souvenez-vous des leçons du vieux père ;
Au grand quatre-vingt-neuf, tenez-vous toujours bien
Pape, roi ou empereur, sitôt qu'il peut tout faire,
Le meilleur homme ne vaut rien ! »

« Luei, jusquo dins si gleiso e dins si çamentèri
Lou pople poulounès n'a plu(i)s la liberta
Dé l'ana demanda la fin de si misèri
Senso se faire sagata ! »

« Aujourd'hui, jusqu'au temple et dans ses cimetières,
Le peuple polonais ne peut plus même oser
Demander à son Dieu la fin de ses misères,
Sans se faire martyriser ! »

En politique, Placide Cappeau vénère 1789, il dénonce tous les despotsmies. Il a rencontré Proudhon, il est républicain, démocrate et socialiste dans le sens où on l'entendait en 1848, nous dirions donc démocrate-socialiste⁴.

C'est à la demande du curé de Roquemaure, l'abbé Nicolas Petitjean, qu'il compose le cantique que doit chanter dans la collégiale Émily Laurey, l'épouse de l'ingénieur. Elle avait été l'élève d'Adam au Conservatoire national de musique, elle avait une très belle voix que M. le curé mettait à contribution lors des offices. Adolphe Adam avait été l'élève de Boieldieu, professeur au Conservatoire de Paris dès sa création en 1798. Le compositeur de *La Dame blanche* (1825), l'un des plus grands succès de l'opéra, a été parfois considéré comme le « Mozart français »⁵. Auteur de la musique de *Giselle* (1841), le troisième grand ballet romantique après *La Sylphide* (1832) et *Le Diable boiteux* (1836), Adolphe Adam (1803-1856) est, selon l'auteur de la notice que lui consacre le *Dictionnaire Bescherelle*, l'auteur de compositions « que tout le monde connaît » (*Le Châlet*, *Le Postillon de Longjumeau*, *Le Torréador*). Il est membre de l'Institut depuis 1844. Madame Laurey était restée en relations avec lui. Dès son arrivée à Paris, Cappeau lui exposa le but de sa visite et parvint à surmonter les réticences d'un compositeur à qui il était laissé fort peu de jours pour travailler. Toutefois l'inspiration serait venue si spontanément qu'Adam, ne disposant pas alors de papier à musique sous la main, avait dû se servir d'une feuille blanche qu'il avait rayée au crayon. Avant de la remettre à Cappeau, il ajouta : « composé et mis en musique expressément pour madame Émily Laurey ». Cette copie fut immédiatement envoyée par la poste à l'abbé Petitjean. Soulignons, avec l'abbé Durieu, que le *Minuit, chrétien*s a été composé pour une voix de femme et que c'est une femme qui lui a donné son envol, Émily Laurey étant accompagnée à l'orgue par son amie, madame Blairat. Ceci, alors que très souvent c'est une voix de baryton qui chantera le cantique par la suite.

Contrairement à une exégèse superficielle, il ne faudrait pas faire de Cappeau le théologien d'un Dieu terrible. Bien au contraire, et en cela il est bien l'homme de son temps, le temps du romantisme et de la redécouverte d'un Dieu qui aime l'homme et que celui-ci doit aimer⁶. Si les *Mémoires* du paysan comtois Jean-François Pinard, qui concernent les années 1825-1834, citent Dieu quarante fois, la Providence cinq fois, la divinité deux fois, le Très-Haut et l'Éternel une fois, et jamais Jésus-Christ, l'évolution est très sensible ensuite avec les prédications de Lacordaire et l'influence grandissante dans le clergé de l'auteur de *Pratique de l'amour envers Jésus-Christ*, Alphonse de Liguori, une influence qui fera écrire au Languedocien Emmanuel d'Alzon, en 1860, « qu'un seul sentiment d'amour vaut plus que dix mille

4. Abbé R. DURIEU, *Placide Cappeau, l'auteur du Minuit, chrétien*, 1^e éd., Nîmes, 1984 [réimpr., Nîmes, 1997]. L'abbé Durieu avait été curé de Roquemaure pendant seize années.

5. G. FAVRE, *Boieldieu, sa vie, son œuvre*, Paris, 1944 [réimpr., Genève, 1975].

6. Cf. G. CHOLLY, *Être chrétien en France au XIX^e siècle*, Paris 1997, chap. X, Spiritualité et sainteté : 1. Une religion sévère ; 2. La redécouverte de Jésus-Christ, p. 111 sq.

sentiments de crainte ». Placide Cappeau s'est lui-même exprimé à ce sujet quelques trente ans plus tard dans *Le château de Roquemaure*⁷. Pour lui, un Dieu qu'on ne peut aimer n'est pas un vrai Dieu. Il dira même, en 1876, ne pas croire au « péché originel ». Ce chrétien des marges exalte en Jésus, « homme ou Dieu que nous importe », le rédempteur des inégalités, des injustices, de l'esclavage, une « morale exquise » qui « est loin de celle de l'Eglise ! » :

« Le Rédempteur a brisé toute entrave
La terre est libre et le ciel est ouvert.
Il voit un frère où n'était qu'un esclave ;
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer ».

Henri Bremond a écrit « qu'il y aurait intérêt à savoir quelle idée le XIX^e siècle s'est faite du Christ »... On pourrait prendre les années de Louis-Philippe où Lacordaire eut la hardiesse de prononcer pour la première fois, dans la cathédrale de Paris, le nom de Jésus. C'est que la France avait désappris depuis longtemps le nom de Jésus et les catholiques eux-mêmes avaient reçu quelque chose « du triste héritage des déistes ». Le *Minuit, chrétiens* est justement une excellente illustration de la religiosité de 1848 et celle-ci porte la marque de l'Évangile redécouvert. Le cantique passa, à juste titre, pour un chant « socialiste » :

« Peuple debout ! Chante ta délivrance !
Puissants du jour, fiers de votre grandeur :
À votre orgueil, c'est de là qu'un Dieu prêche ! »

C'est l'époque où George Sand écrit que « la religion du peuple c'est l'Évangile » (1848), l'époque où l'ouvrier Charles-Anthime Corbon vient de publier une édition populaire de celui-ci. Aux « puissants du jour » et au « Peuple debout » ne peut-on comparer les paroles du *Magnificat*? Ces paroles dont le venin, disait Charles Maurras, a été atténué par la musique :

*Deposuit potentes de sede
Et exaltavit humiles*

« Il dépose les puissants de leur trône
Il élève les humbles. »

Comme Lamartine et plusieurs des démocrates de 1848, Cappeau rêvait d'une société dont la base serait l'Évangile. Il demeurera vivement hostile au

7. *Poème historique en vingt chants*, en vente chez l'auteur, 1876. Un poème de plus de 9 000 vers avec d'importantes notes en fin de livre. Histoire de deux chastes amants victimes de l'Inquisition. C'est dans ce poème que Cappeau donne la version du Minuit, chrétiens qu'il reconnaît comme la seule : « Nous avons cru devoir modifier ce qui nous avait échappé au premier moment sur le péché originel, auquel nous ne croyons pas. Cette doctrine absurde ravalerait Dieu au dessous du plus méchant des hommes ». L'ouvrage fait l'apologie de la tolérance et de la fraternité. Dans le XVII^e chant, « L'Évangile », l'auteur oppose la morale évangélique à celle de l'Ancien Testament où tout ne serait, écrit-il, que « fables, guerres et carnages », un « affreux désert plein de trappes » opposé au « calme séjour, de paix, de justice et d'amour » de l'Évangile.

« C'est par l'amour et la prière
Que le monde se régénère
Non par la haine et le bâton ».

matérialisme qui gagne le courant socialiste après « le renouvellement des sources de l'incroyance » (Roger Aubert) des années 1860.

Si Cappeau lui-même a modifié au sujet du « péché originel » et du « courroux » de Dieu ce que sa première inspiration lui avait fait écrire, le « Noël d'Adam » fut chanté en l'état primitif. Bientôt les grandes églises parisiennes, à commencer par Saint-Eustache, lui donnèrent un second envol, à grand renfort de barytons et de ténors.

Des décennies de controverses

Pionnier de la restauration du chant religieux, tant par des travaux d'érudition que par des livres de vulgarisation, Amédée Gastoué (1873-1943) publie en 1925 aux Éditions Janin, à Oullins, *Le cantique populaire en France, ses sources, son histoire*. Initié au plain chant par un disciple de dom Pothier et collaborateur de Vincent d'Indy à la *Schola cantorum* (1896), maître de chapelle à Saint-Jean de Belleville puis au collège Stanislas, il a trouvé sa voie dans le *motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée (1903). Dans *Le cantique populaire*, il dénonce les emprunts faits aux airs profanes, en particulier par Grignion de Montfort et les auteurs des cantiques de Saint-Sulpice : il s'agit du « type malheureux », fixé au xvii^e siècle par le capucin Martial de Brives et le jésuite Surin, du cantique « sur un air connu ». Un mouvement qui se développe encore au xix^e siècle « sans aucun discernement » à partir de romances à la mode, ou de marches militaires (ainsi, sur l'air du Chant du Départ, « La religion nous appelle ») « L'ensemble du répertoire Cantique, au xix^e siècle, n'appartient en général ni au véritable art religieux..., ni à la vraie tradition française... Leurs auteurs, qui se sont copiés les uns les autres, n'ont guère paru se douter qu'il pût exister d'autres genres que le cantique « romance » et le cantique « marche ». À côté d'eux, « les PP. Lambillotte et Hermann introduisent des pièces nouvelles, ordinairement d'un style théâtral de médiocre étage... ». À cette décadence, Gastoué oppose la rénovation qui commence à la fin du siècle et qu'il illustre la *Schola cantorum* fondée en 1896 par Charles Borde, A. Guilmant et Vincent d'Indy. Gastoué rédige une notice sur le chant populaire de Noël, publiée en 1927 dans le *Dictionnaire des connaissances religieuses*⁸. « Parlerai-je, en terminant, du *Minuit, chrétiens ?* » interroge-t-il avant de livrer son sentiment : « La poésie, œuvre d'un auteur incroyant⁹..., et la mélodie, composition d'un musicien médiocre... peignent bien le goût de 1830¹⁰. L'effet que produit ce chant est, avant tout

8. Publié chez Letouzey et Ané, sous la direction de l'abbé Bricout et repris en partie par *Catholicisme*. Mais la consultation de cette dernière encyclopédie ne dispense pas d'avoir recours à la précédente.

9. Relevons au passage cette conviction fréquente de clercs et chrétiens pratiquants à réputer « incroyants » ceux qui se situent autrement. Au sujet de Cappeau, nous venons de voir que rien n'est plus inexact.

10. Autre erreur de taille, 1847 est différent de 1830 du point de vue de la sensibilité. La redécouverte de Jésus-Christ est très sensiblement postérieure, pas avant 1835. Encore n'en

théâtral... ce n'est nullement un cantique d'église s'il peut néanmoins contribuer à édifier l'assistance de quelque réunion profane, au temps de Noël ». Publiant en 1928, une *Table analytique récapitulative du Dictionnaire*, l'abbé Bricout a inséré cette réaction à propos du *Minuit, chrétiens*. « On m'a écrit : le jugement de M. Gastoué est bien sévère. Ce chant que les fidèles réclament et attendent à la messe de minuit, produit toujours sur eux, dans mon église, une profonde et pieuse impression ».

Cette critique est-elle la première ? Il y aurait une recherche à faire à ce sujet. Mais, comme le *Minuit, chrétiens* a été la « véritable bête noire des réformateurs » (J.-Y. Hameline, cit. *supra* note 1), l'ébauche d'une recherche existe. Ainsi pouvait-on lire, dans *L'Artiste messin* du 29 décembre 1867, que « pendant deux jours, les pianos de la ville ont seriné, à qui mieux mieux, le Noël d'Adam, qui commence franchement à devenir passablement ren-gaine ! ».

Le numéro de septembre-octobre 1926 de *La Musique sacrée* reproduit un article de l'abbé Villier, directeur de la maîtrise de la cathédrale de Metz, et paru dans la *Revue Saint-Chrodegang*¹¹, sur « Le Noël d'Adam ». La rédaction signale que « l'article quoique fort objectif paraîtra peut-être un peu dur à ceux qui, en bien des endroits, regardent encore le *Minuit, chrétiens* ! comme inséparable des solemnités de la Noël ». Elle compte sur « leur goût mieux éclairé » pour accorder, éventuellement, une « très petite place » à « la pieuse romance ». Mais il serait préférable qu'elle « émigre vite de la tribune de l'église à la scène de la salle de concert ».

Or, donc, « un certain M. Capeau » « libre-penseur et socialiste à la mode de 1848 ; nourri comme tous les républicains de ce temps, des doctrines de Voltaire »¹², « était de ces utopistes qui voyaient dans le Christ le grand prédicateur du communisme et de l'égalité, un philanthrope émérite, et rien de plus »¹³. L'auteur n'ignore pas que Cappeau a modifié complètement la première strophe dans *Le château de Roquemaure* et en donne la raison. « Le seul souci du poète c'est la délivrance du peuple ». Il s'en prend aux puissants du jour, fiers de leur grandeur ». Puis vient le tour de l'auteur de la mélodie, « l'israélite Adolphe Adam »¹⁴, « peu après ruiné par l'insuccès du Théâtre lyrique qu'il avait fondé, et qui avait sombré dans une faillite ». Ce « triste musicien ne croyait à rien, pas même à sa musique » affirmait Vincent d'Indy.

est-on qu'aux prémisses. Ceci expliquerait peut-être les variations de Cappeau entre 1847 et 1876 ? On sait que l'évolution des sensibilités appartient au temps long de l'histoire.

11. Saint Chrodegang (712-766) a été évêque de Metz et principal ministre de Charles Martel. Il fut ainsi le premier à introduire le chant et la liturgie romaine en Gaule et en Europe du Nord.

12. Ce qui est parfaitement exact, l'on sait que les éditions de Voltaire ne furent jamais aussi nombreuses que sous la Restauration, cf. G. CHOLVY et Y.-M. HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, t. 1, 1800-1880, Toulouse, 1985, « Prédominance prolongée des fils de Voltaire », p. 73-79.

13. Le trait apparaît manifestement forcé quand on lit ce que Cappeau a écrit sur « L'Évangile ». Mais il est bien vrai que la lecture sociale des démocrates comme aussi celle de certains théologiens libéraux limite l'horizon de Jésus à l'aspect moral.

14. Cet appel à l'antijudaïsme chrétien intervient l'année même de la condamnation de l'Action française par Rome et alors que la revue des *Études*, inaugure un « Bulletin du judaïsme français » confié au Père Bonsirven. En 1928, le Saint Office va condamner « au plus haut point la haine..., qui aujourd'hui est désignée d'ordinaire par le vocable d'antisémitisme ».

« Chez tous les critiques, dignes de ce nom » il y a « unanimité absolue » pour considérer le Noël d'Adam comme « le dernier mot de l'inutile mauvais goût ». Et de citer Camille Bellaigue, critique musical de la *Revue des Deux Mondes*, qui, dans *Le Gaulois*, en 1907, souhaitait que ce « vulgaire et affreux Noël » soit banni de l'office. Pour Vincent d'Indy, ce « chant d'ivrogne » est bon « pour sociétés de gymnastique », c'est une « production antimusicale » (*Tribune de Saint-Gervais*, 1900). Quant à A. Sérieyx, dans les *Tablettes de la Schola d'Arles*, en 1922, il considère que « cette chanson de cabaret, déjà choquante aux réveillons.., constitue un pur scandale par ses paroles révolutionnaires et par sa musique de bas étage ». Mais que pouvait-on attendre « du marchand de vin quarante-huitard de Roquemaure » ? On pourrait « multiplier à l'infini les citations », continue l'abbé Villier. Dans *La Revue pratique* (1923), l'abbé Boyart souligne la « déclamation saccadée, inégale et boiteuse, abusivement emphatique... le plus parfait exemple du genre faux » qui conviendrait « à un refrain de soldats partant en campagne »... Adam a chanté le Christ comme on chantait, à son époque, « les héros des opéras et des romances ». Musicalement, « c'est une vraie misère, une guenille, ni plus ni moins ». Reste le point de vue liturgique. « Voilà comment se font, peu à peu, les déformations religieuses... et s'atténue à la longue l'esprit chrétien »¹⁵. Pour l'abbé Bayart, ce Noël « tombe sous le coup de la censure porté par le canon 1264. C'est du *lascivum aut impurum aliquid* ». Ce Noël est un des solos réprouvés par le *motu proprio* de Pie X, « c'est le solo par excellence.., le véritable chant, d'un seul... avec des effets de gosier ou de torse du baryton ou du ténor », rapporte l'abbé Tourcotte, prêtre canadien qui pointe là, de fait, une critique de fond, difficile à réfuter sauf à faire chanter par la chorale.

Rien d'étonnant toutefois si l'on se souvient que l'époque de la composition est celle de la décadence de la musique sacrée. Le cantique devenait semblable « aux chansonnettes à la mode ». *Le Minuit, chrétiens* ne se serait maintenu, affirme Gastoué, que par suite « de la basse température du thermomètre musical religieux ». Rien d'étonnant alors que Lamartine ait pu s'écrier « avec son exagération coutumière » : « Ce cri de l'âme est la Marseillaise religieuse ». C'est à Paris surtout, affirme l'abbé Villier, que ce Noël eut une grande popularité. « On prétend que Faure en a tout le mérite. Ce célèbre baryton le chanta dans une grande église.., et, après lui, tous les artistes voulurent, à leur tour, l'interpréter ». Ces exécutions « étaient annoncées à grand renfort d'affiches et de réclames dans les journaux ». N'a-t-on pas été « jusqu'à transcrire ce chant... en notes grégoriennes »¹⁶... Autant habiller un clown d'une coule de moine ? »

Mais, Dieu merci, « Il tombe dans l'oubli, laissons-le y glisser », écrit Amédée Gastoué en 1923. Toutefois *Le Carnet des Lettres et Arts de L'Action française* du 3 février de la même année s'indigne de ce qu'on « dut chanter... les ineptes paroles et la musique juive du Noël d'Adam. Quelques fidèles, peu éclairés probablement, s'en délectèrent ». De son côté, L. Gonnet, dans *Les*

15. *Revue Charles Bordes*, 1921.

16. *Revue du chant grégorien*, 1901, p. 188.

Cahiers catholiques de 1923, demande qu'une décision de l'autorité ecclésiastique interdise « ce soi-disant chef d'œuvre... maintenant que l'on sait qu'il est le produit de la conjonction momentanée d'un israélite et d'un disciple de Pélage ». Et l'abbé Villier de conclure le second article, paru dans *La Musique sacrée*, par un appel « au bon sens chrétien » car il est peu logique de faire entendre un chant « issu de l'esprit d'un socialiste et d'un israélite et composé dans le style de toute musiquette d'une époque décadente ». En 1930, de fait, l'évêque de Metz, Mgr Pelt, demande que les chorales de la ville renoncent « à l'exécution d'un chant si peu conforme à l'esprit de l'Église »¹⁷.

Survivance et nouveaux combats

Ces « Puritains de la musique dite sacrée » (*Le Ménestrel*, 26 décembre 1930) ne parvinrent cependant pas à obtenir l'éradication souhaitée. Car la résistance fut très forte et, bien entendu, « particulièrement dans le Midi », comme le reconnaît *La Musique sacrée* en 1931. Voici une douzaine d'années, l'auteur de ces lignes, évoquant devant ses étudiants de licence « ce cantique qu'autrefois on chantait à Noël dans les églises », se vit interrompre, non sans une véhémence contenue, par trois de ses étudiantes qui vinrent le trouver à la fin du cours : « Mais, monsieur, on le chante chez nous ». Elles m'apportèrent la feuille polycopiée distribuée à l'église — il s'agissait de paroisses du Gard précisément — à cette occasion. Ceci invitait le professeur à réfléchir et à s'interroger sur les raisons profondes d'une survivance aussi prolongée. Au nombre de celles-ci, il y a, bien entendu, le « patriotisme » local. Mieux vaudrait dire régional. Encore s'agirait-il d'une aire géographique qui est vaste. Un prêtre, qui fit partie de l'élite du clergé du diocèse de Rodez, le chanoine Carbonnel, a évoqué dans ses souvenirs¹⁸ son enfance de petit berger au début du siècle. Nous sommes à Calmettes, dans le canton de Villeneuve, vers 1910, avec la foule qui se presse à la messe de minuit : « Pour nous c'était féerique. Nous reprenions tous en cœur le refrain « Peuple debout, attends ta délivrance ! » Ce chant vigoureux... quelque peu théâtral, disait quand même quelque chose aux âmes simples ». Le centenaire fut naturellement célébré dans l'église de Roquemaure. À cette occasion, le vicaire-général d'Avignon, Mgr Avril, dans une intervention en provençal, considéra qu'il s'agissait d'« uno bello leicoun de catechisme ». M. l'abbé Foussat, alors curé de la paroisse, se livra à une analyse de cet hymne « si admiré par certains, si décrié par d'autres qui peut-être ne l'ont pas lu en

17. *La Musique sacrée*, janv-février 1931. Mgr Pelt, au jugement d'un historien du diocèse, était un « réaliste, guère attiré par la mystique ni même la poésie. Il réprimait difficilement un penchant de moraliste voire de censeur », cf. H. TRIBOUT DE MOREMBERT, *Histoire du diocèse de Metz*, Paris, 1970, p. 276.

18. « Souvenirs de l'Escloupié », dans *Lou Clouquié* [Le Clocher], s. date. M. Carbonnel, berger puis ouvrier, est une vocation tardive. En effet, il entra au Petit séminaire à l'âge de 24 ans en 1926. Pionnier de l'aumônerie aveyronnaise de Paris, il ouvrit le foyer « Lou Cantou ».

entier »¹⁹, Il y trouve « une page de théologie concentrée sur les trois vertus théologales », le texte étant « par surcroît, un chef d'œuvre de composition littéraire. « Pas un mot qui... ne soit à sa juste place », le tout est « solidement charpenté ». Aussi le premier couplet avec

le fait

Minuit ! Chrétiens, c'est l'heure solennelle
Où l'homme-Dieu descendit parmi nous

le pourquoi

Pour effacer la tache originelle
Et de son Père arrêter le courroux

le sentiment collectif

Le monde entier tressaille d'espérance
En cette nuit qui lui donne un sauveur

l'attente universelle

Peuple à genoux, attends ta délivrance
Noël, Noël, voici le rédempteur

—

Le tressaillement d'Espérance est « la récapitulation de l'espérance des Patriarches, des prophètes, de la nation juive et de tous les peuples de l'univers ». Les deux derniers vers « atteignent un degré d'intensité qui les hausse jusqu'au sublime ». Un chant authentiquement religieux face aux « mièvreries fades et indolentes d'un répertoire religieux de tout repos, mais aussi pauvre en paroles qu'en musique ».

On se doute bien qu'avec la réforme liturgique qui précède et suit le concile Vatican II²⁰, le Noël d'Adam est l'une des cibles préférées des réformateurs. Luc Perrin, dans la thèse qu'il a consacré aux paroisses de Paris²¹, en donne plusieurs exemples : « Il fallait laisser ces chansons aux boîtes de nuit... nous sommes là pour autre chose », peut-on lire dans *Sainte-Odile informations* en février 1967. À la paroisse Saint-François-Xavier, le débat « pour ou contre *Minuit, chrétiens* » a été ouvert en décembre 1964. *Renouveau-Saint-Leu* s'était prononcé, dès janvier 1961, contre « le trémolo discutable d'un *Minuit, chrétiens* ! ». Sait-on qu'en 1990 Jessye Norman se vit refuser l'autorisation de le chanter à Notre-Dame ?

En 1964, Joseph Folliet note qu'on peut établir une liaison « entre les cantiques populaires et la sensibilité d'une époque. Le succès même de ces cantiques est la preuve qu'ils répondaient à quelque chose, à un besoin »²².

En 1968, le dominicain Jean Cardonnel²³ ne sait pas « d'hymne moins évangélique, plus directement antichrétien que le *Minuit, chrétiens* ! » « C'est

19. Le texte figure en annexe dans l'ouvrage de l'abbé René Durieu.

20. Cf. nos différentes contributions rétrospectives « Le concile Vatican II (1962-1965) et sa réception en France », dans *Esprit et Vie*, n° 40, oct. 1995 ; « Les secrets d'un concile : Vatican II », dans *L'Histoire*, n° 199, mai 1996 ; « Vatican II au regard de l'histoire », *Bull. de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, t. 27, 1996.

21. Cf. *supra* note 3.

22. « Cantiques populaires et sensibilité religieuse » dans *Chronique sociale de France*, 31 déc. 1964. *Le voici l'agneau si doux* est le « chef d'œuvre du style gnangnan ».

23. Dans *Dieu est mort en Jésus-Christ*.

l'heure solennelle... au contraire, c'est l'heure discrète »²⁴; « Où l'enfant-Dieu descendit parmi nous... Il est absolument faux qu'il descende, comme parachuté » « Pour effacer la tache originelle alors que son objectif n'est pas d'abord d'enlever une faute »²⁵, « Et de son père arrêter le courroux... Peuple à genoux, c'est-à-dire hommes soumis, les sujets d'un tel roi ! »²⁶. Mais, très curieusement, le père Cardonnel intitule le chapitre VI de son livre « L'homme debout » sans faire cette fois référence au « Peuple debout ! » et, par delà, aux accents quarante-huitards de l'hymne qui aurait pu le séduire ?

L'abbé Armand Ory, actuel directeur de la revue *Musique sacrée — l'Organiste*²⁷, attribue le « succès populaire indéniable et prolongé de ce chant... à sa facture musicale, parfaitement accordée à la décadence du chant religieux... C'est l'association du texte avec une musique qui se trouve en accord avec l'état culturel d'une société à un moment donné ». Aujourd'hui « ce chant n'est plus chanté »... plus guère chanté serait plus exact, car, d'évidence, une rapide enquête²⁸ démontre qu'il est encore chanté. À Marseille, « le *Minuit, chrétiens !* est extrêmement populaire : il est intégré, depuis un temps difficile à déterminer, à la paraliturgie qui précède la messe de minuit... Il est aussi intégré au final de la pastorale où le ténor l'entonne ordinairement avant *Lou rei de glori...* Les deux chants sont binés »²⁹.

Évoquant des « discernements nécessaires », l'auteur de l'article « Musique » publié en 1982 dans *Catholicisme*³⁰ souligne que le clivage entre musique religieuse classique et musique religieuse populaire « ne signifie pas pour autant que l'on refuse de considérer l'aide que des générations de chrétiens ont pu recevoir dans leur prière de l'atmosphère créée par l'audition du *Minuit, chrétiens !* ou, à l'autre extrémité de la palette... de l'*Ave Verum* de Mozart ». « L'air du temps » semblerait donc jouer dans le sens de l'apaisement ?... On peut penser que le succès prolongé du *Minuit, chrétiens !*, par delà la musique, vient de ce que les catholiques pratiquants comme les

24. Rien n'est juste, historiquement parlant.

25. Sur l'exemplaire du *Dieu est mort* ayant appartenu à Henri-Irénée Marrou, l'historien annote en marge « Pourtant saint Paul parle tout le temps de rédemption, de rémission des péchés ».

26. Dans *J'ai épousé la parole*, Paris, 1972, l'auteur fait dire à une femme « Mais enfin, qu'a donc Jean Cardonnel contre Dieu le Père ? » Ce que j'ai... mais tout ça, le principe suprême de l'ordre, de l'autorité, le Führer princip... » (p. 81) « Je vais vous dire maintenant ce dont ne se relèvent jamais les chrétiens : du primat de Dieu, de la souveraineté du Père » (p. 86). On sait quel est alors le contexte intellectuel, celui de la mort du père, et l'influence des théologiens de la mort de Dieu, auxquels certains assimilèrent le dominicain de Montpellier.

27. Correspondance avec l'auteur. « Je parlerais facilement qu'aujourd'hui, dans ma paroisse [Vosges] l'exécution de ce chant... déclencherait l'hilarité générale. Je regrette seulement que des compositions contemporaines qui ont les mêmes défauts puissent encore tromper le peuple chrétien » (20 décembre 1997).

28. Y compris auprès de mes étudiants. Dans une paroisse vosgienne « dirigée par un groupe de chrétiens de gauche style 1968 », l'air a été joué, pour le Noël 1997, à l'orgue électronique, l'air, et non les paroles, « et c'est vrai que la population a apprécié » (l'abbé Ory à l'auteur).

29. Lettre du professeur Régis Bertrand, de l'université de Provence, qui indique une piste quand il m'écrit « l'abbé Ory n'est pas d'une région de Bel Canto »

30. Il s'agit de G. Mathon. Veut-il atténuer l'effet produit par l'article *Minuit, chrétiens*, publié la même année ?

chrétiens festifs³¹ s'accordaient dans cette image que Placide Cappeau avait proposé de Jésus.

Gérard CHOLVY,
professeur émérite des Universités.

MINUIT CHRÉTIENS (1847)

Minuit, Chrétiens, c'est l'heure solennelle
 Où l'Homme Dieu descendit jusqu'à nous
 Pour effacer la tâche originelle
 Et de son Père arrêter le courroux.
 Le monde entier tressaille d'espérance
 À cette nuit qui lui donne un Sauveur

Peuple à genoux ! attends ta délivrance !
 NOËL ! NOËL ! Voici le Rédempteur ! (*bis*)

Le Rédempteur a brisé toute entrave
 La terre est libre et le ciel est ouvert.
 Il voit un frère où n'était qu'un esclave ;
 L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer.
 Qui Lui dira notre reconnaissance ?
 C'est pour nous tous, qu'Il naît, qu'Il souffre et meurt.

Peuple debout ! Chante ta délivrance !
 NOËL ! NOËL ! Chantons le Rédempteur ! (*bis*)

De notre foi, que la lumière ardente
 Nous guide tous au berceau de l'Enfant.
 Comme autrefois, une étoile brillante
 Y conduisit les chefs de l'Orient.
 Le Roi des rois naît dans une humble crèche.
 Puissants du jour, fiers de votre grandeur

À votre orgueil, c'est de là qu'un Dieu prêche
 Comblés, chantons le Rédempteur
 NOËL ! NOËL ! Voici le Rédempteur !

CAPPEAU DE ROQUEMAURE

³¹ On sait que des protestants n'allaitent à l'église que pour entendre chanter le *Minuit, chrétiens* !